

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME**

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

**FONDS DE L'ÉCOLE RÉGIONALE DE SERVICE  
SOCIAL DE PICARDIE**

---

Création et fonctionnement

(1942-2007)

**Répertoire numérique détaillé**

**1513 W**

établi par

Élise Bourgeois, Conservatrice en chef du Patrimoine  
Inès GUÉRIN, attaché administratif

sous le contrôle scientifique et technique de  
Élise Bourgeois, Conservatrice en chef du Patrimoine

*Amiens, 2022*

# SOMMAIRE

---

**Introduction** page 3

*Présentation du versement*

*Communicabilité*

**Sources complémentaires** page 7

*Bibliographie*

*Archives*

**Répertoire numérique détaillé** page 9

# INTRODUCTION

---

## Présentation du versement

Le versement 1513 W a été réalisé en 2008 par l'École régionale de service social au Département à la suite de sa fermeture en 2006.

Ce versement comprend 35 articles et représentait 3.4 mètres linéaires avant un travail de tri effectué lors d'une campagne de préclassement en 2014. Il contient les documents relatifs à la création, au fonctionnement et aux orientations pédagogiques de l'école.

Les éléments détruits sont les suivants : Comité d'entente des écoles Française de service social. Gestion du comité d'entente : réforme du diplôme d'État. Gestion du personnel dépendant du Conseil général. Circulaires émanant du Ministère de la Santé. Documentations sur les concours de la fonction public. État de frais de Melle THERY. Conventions de stages (2005). Commission de passage (2006). Documentations sur le diplôme CESF. Comptabilité (1975). Notes manuscrites.

## Présentation de l'ERSS

Créée en 1942 par la préfecture de la Somme, l'école d'assistantes sociales de Picardie est située au 12 rue Porion à Amiens en 1944 et compte environ 50 élèves. En 1948, elle est installée au 48 Albéric de Calonne à Amiens. En 1949, elle comporte 18 élèves en 1<sup>ère</sup> année, 14 en 2<sup>e</sup> année et 16 en 3<sup>e</sup> année. Agréée à titre définitif le 12 juillet 1950, l'école de service social d'Amiens est un établissement régional de régime départemental public. Alors jumelée avec l'école d'infirmières, elle porte ce nom jusqu'en 1956. Elle devient l'École Régionale de Service Social (ERSS) en 1975<sup>1</sup> et compte 150 élèves en 1980.

Agréée par le ministère de la Santé publique par arrêté du 19 juin 1980 relatif à l'agrément des établissements de formation, elle prépare ses élèves en vue de l'obtention du Diplôme d'État d'assistant social. La circulaire du 16 mai 1980 régit le contenu des différents enseignements ainsi que l'organisation des stages professionnels pour le ministre.

Le Département est propriétaire des locaux et assume les frais des gros travaux d'entretien, l'école assumant ceux engendrés par les risques locatifs.

### *Fonctionnement*

Dans les années 1980, il existe en France 52 écoles de service social. 47 sont privées et sept publiques ; trois sont insérées dans des structures de l'éducation nationale et quatre dans des structures soit hospitalières, soit départementales ce qui est le cas de l'ERSS.

Ces établissements fonctionnent sous l'autorité et le contrôle du ministre des Affaires sociales et de la Solidarité Nationale. Localement, la tutelle est exercée par le Directeur Régional de l'Action Sanitaire et Sociale (DRASS).

Les écoles de service social sont administrées par un conseil d'administration. L'organisation de la formation est soumise à l'avis du conseil technique. L'ensemble des écoles de service social est regroupé en association, qui harmonise la pédagogie et le fonctionnement des écoles.

---

<sup>1</sup> Ces informations sont tirées des cotes 1513W4, 15 et 29.

En 1975, le directeur, les moniteurs et le responsable pédagogique sont nommés par le préfet de Région à la suite d'un concours sur titre. Le jury est alors composé du directeur de la DRASS, du médecin inspecteur régional de la santé, de trois représentants désignés par le conseil d'administration à raison d'un par département.

En 1982, le directeur, les formateurs permanents et le responsable pédagogique sont nommés par le président du Département de la Somme. Pour le personnel administratif, le cadre de recrutement et d'avancement du personnel de même catégorie est identique au cadre des hôpitaux et hospices publics.

En 1992, l'école est administrée par le Conseil général de la Somme au nom des trois départements de la région Picardie. Le Département s'entoure des avis d'un comité consultatif dont le rôle est d'assurer que l'école fonctionne dans des conditions satisfaisantes, de vérifier que les besoins en personnel et en matériel sont correctement satisfaits, de conseiller le directeur en vue d'un bon déroulement de la scolarité des élèves. Le comité consultatif est saisi pour avis chaque année du projet de budget de l'école avant examen de celui-ci par le Département.

Le comité consultatif comprend :

- les présidents des trois Départements de la région ou leurs représentants,
- deux conseillers généraux de chaque département, désignés par leurs assemblées respectives,
- trois directeurs d'organismes de sécurité sociale proposés par leurs collègues, à raison d'un pour les caisses d'allocations familiales, un à pour les CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), un pour la MSA (Mutuelle Sécurité Sociale Agricole),
- deux professeurs de l'école proposés par le directeur,
- trois assistants de service social chefs désignés à raison d'un chacun par les présidents des trois Départements.

Assistent également aux réunions du Comité consultatif sans pouvoir prendre part aux votes éventuels le directeur de la DRASS, le directeur de l'école, les personnels d'encadrement, trois moniteurs de stage et trois élèves.

Le directeur de l'école est responsable de l'organisation, de l'enseignement théorique et pratique et du fonctionnement général de l'établissement. Il présente chaque année un rapport d'activité au comité consultatif et le consulte sur les questions d'admissions et de scolarité des élèves.

La liste des professeurs est établie par le directeur de l'école et soumise au comité consultatif. Le directeur procède à l'admission des élèves après accord du jury.

La commission d'évaluation des élèves est constituée du directeur, des formateurs permanents chargés des unités de formation et de l'organisation des stages, des assistants de service social chefs des trois Départements de la région. Elle se réunit annuellement pour faire le point sur la situation des élèves. Les conditions d'admission sont les suivantes : être française (il semble ne pas y avoir d'homme au début de sa création), avoir entre 19 et 38 ans, posséder le baccalauréat, le diplôme de fin d'étude secondaires, le brevet supérieur ou passer l'examen d'entrée qui a lieu chaque année en juillet ou l'examen d'entrée dans les écoles d'infirmières et assistantes sociales.

Des bourses peuvent être accordées aux élèves : la bourse d'État de 2 000 francs par mois ou départementale de 40 000 francs par année scolaire, la bourse d'organismes privées (mutualité agricole, mutualité de travail). Les élèves signent alors un engagement de 3 à 5 ans selon les organismes.

La scolarité coûte 10 000 francs pour les élèves venant de l'Oise et de la Somme, 20 000 pour des autres départements. L'école est en externat ; les élèves de l'extérieur sont logés en chambre chez des personnes connues de l'école et prennent leur repas dans des pensions de famille.

### *Le contenu de la formation*

La réforme des études sociales de 1980 engendre une nouvelle formule pédagogique, réorientant la discipline vers des services polyvalents. L'accent est alors mis sur l'aide psychosociale individualisée. Mais le développement constant d'autres formes de travail social dans les services porte un élargissement progressif au niveau de la formation. Les élèves bénéficient de plus en plus de travail de groupe, tandis que de rares stages s'orientent vers les techniques du service social communautaire. Les études durent deux ans et demi.

La première année comporte dix mois de stage effectués à l'hôpital à raison de 7 demi-journées par semaine et des cours à tendance médicale. Les élèves sont admis définitivement à l'école après un stage probatoire de trois mois. Un examen de passage a lieu à la fin de la première année.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années comprennent 16 mois de stage effectués à raison de trois jours par semaine dans les différents services sociaux (établissement à caractère social, médico-social, socio-éducatif ou service social d'un établissement, école ou entreprise) d'Amiens et du département, quelque fois en dehors de celui-ci. Les œuvres publiques et privées ainsi que les dispensaires de tous les départements environnants s'adressent à l'école qui est ainsi appelée à fournir des postes aux élèves. Chaque classe comporte environ 20 élèves. Les cours traitent du droit civil, public et pénal, de l'économie politique, de la sociologie, de la protection du travailleur, du service social.

Le diplôme d'État d'assistante sociale, dont les épreuves se passent à l'université de Lille, a lieu à la fin de la 3<sup>e</sup> année, au mois de juin. Il comporte deux épreuves écrites notées sur 30 pour lesquels la moyenne est requise. Cette admissibilité permet à l'élève de subir les trois épreuves critiques. Leur moyenne permet à l'élève de passer l'oral.

En 1992, l'enseignement sur les trois années se répartit comme suit :

1<sup>ère</sup> année : 375 heures d'unités de formation et 144 heures de TPISS (travaux pratiques) réparties sur environ 16 semaines de cours + 6 mois de stage (stage d'initiation et d'information puis stage de formation)

2<sup>e</sup> année : 240 heures d'unités de formation et 112 heures de TPISS réparties sur environ 13 semaines + 7 mois de stage

3<sup>e</sup> année : 185 heures d'unités de formation et 144 heures de TPISS réparties sur environ 14 semaines + 3.5 mois de stage

Au total, la formation compte 14 mois de stage sur les trois ans, 1 400 heures d'enseignement (160 heures d'économie sociale, autant de relations humaines, de cadre institutionnel, de santé et d'environnement social, 400 heures de théorie et pratique de l'intervention en service social) et 200 heures complémentaires en interdisciplinarité.

Les élèves profitent des conférences et des cours dispensés à l'école par les professeurs de l'école de droit et l'école de Médecine d'Amiens.

L'école a noué un partenariat étroit avec l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), le CREA (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée) et l'UPJV (Université de Picardie Jules Verne) pour la mise en place du DUFA « tutorat en travail social » (diplôme d'université).

L'école ferme ses portes en 2006.

### *Le rôle d'assistant.e social.e*

Le rôle d'assistant.e social.e dépend de l'organisme qui l'emploie, des conditions et du milieu dans lesquels il est appelé à travailler : colonies de vacances, service social de l'hôpital, centres sociaux et médicaux des préfectures et des mairies, service social des usines et des grandes administrations. Mais c'est surtout dans le secteur rural qu'il devient le conseiller des familles.

## **Intérêt historique**

Cet ensemble de documents reflète l'évolution du fonctionnement de l'école, de la législation et de la pédagogie attachés à ce domaine et donc, de la prise en charge du bénéficiaire par l'assistant social dont le rôle s'est particulièrement développé au cours de la période couverte ici.

## **Communicabilité**

Il convient de rappeler qu'au terme du Code du Patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit.

**La communicabilité des liasses de ce versement est donc immédiate.**

# SOURCES COMPLÉMENTAIRES

---

## Bibliographie

AUBIN Gérard. « Assistance et assurance : heurs et malheurs de la protection sociale en France ». In *Cahier d'histoire de la sécurité sociale*, volume 4. - Paris : Comité d'histoire de la sécurité sociale, 2008. [8°4575]

GUILLAUME Pierre. « Le Recours aux structures de proximité : une constante de l'aide aux plus démunis : XVIIIe-XXe siècles ». In *Revue d'histoire de la protection sociale*, n°2 du 01/12/2009. [265rev2]

LEVY-FALCO Pierre. *Les auxiliaires sociales. La participation du service social au fonctionnement des institutions protectrices de la maternité et de la première enfance*. - Paris : PUF, 1928. [8°1700]

## Archives

### Archives départementales de la Somme

#### CABINET DU PRÉFET

**36 W** Santé et action sociale. 1940-1970

#### **PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE, Secrétariat général aux affaires régionales (S.G.A.R.).**

**1094 W** Prêts pour travaux non subventionnés d'alimentation en eau potable ; investissements déconcentrés agricoles et ruraux ; habitat rural ; secteur santé et social ; abattoirs. 1969-1981

#### BUREAU DES FINANCES LOCALES

**2 W** Fusions de communes ; dons et legs ; travaux d'équipement, de voirie et d'assainissement, immobilier ; affaires sociales, hôpitaux ; finances locales. 1945-1976

**62 W** Aide sociale. 1940-1968

**58 W** Assistance sociale. Pupilles de l'État. 1939-1962

**58W20** Amiens. - Ecoles d'assistantes sociales de Picardie. Ecole des métiers de la société industrielle.

## **CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION**

**182 W** Organisation, mise en œuvre de la politique sociale, relation avec les partenaires. 1985-2015

*A réserver en ligne préalablement à la consultation en salle de lecture*

**1444 W** Service social départemental : actions en faveur de l'action sociale, du logement et de l'insertion. 1977-2002

**14446 W** Associations diverses ; mise en œuvre de la carte santé, aide et projets pour l'insertion des bénéficiaires ; dispositif d'accès à l'emploi au logement social ; budget et action sociale de la Direction. 1982-2003

### **ÉCOLE RÉGIONALE DE SERVICE SOCIAL**

**174 W** Mémoires des élèves. 1984-2007



## Répertoire numérique détaillé

---

1513 W 1	Registres d'inscriptions dates d'entrées à l'école. N° 1 à 230 (1942 à 1952). N° 230 à 821 (1953 à 1973). N° 822 à 1442 (1973 à 1986). N° 1443 à 2200 (1987 à 2003). N° 2201 à 2310 (2003 à 2004).	1942-2004
1513 W 2 - 3	Fiches individuelles des élèves. 1513 W 2 A à K. 1513 W 3 L à Z. Dossiers d'élèves (2).	s.d.
1513 W 4	Fonctionnement de l'école d'assistante sociale. Brochures sur les établissements de France. Informations sur l'action sociale en milieu musulman. Brochures du centre de préparation aux carrières sociales de Lille. Répartition des élèves en 1949. Documentations sur les colonies de vacances. Conférences organisées par l'association des anciens élèves de l'école de commerce de Picardie. Informations du centre d'orientation professionnel de Boulogne-sur-Mer. Lieux de stages sociaux. Correspondances avec l'école de Lille. Association régionale de la sauvegarde de Lille. Fonctionnement de la bibliothèque et listes d'ouvrages. Correspondances avec les professeurs d'éducation physique éducation ménagère, orientations professionnelles, habitations, vénérologie, comptabilités, obstétriques, sécurités sociales, sociologies de la tuberculoses, droit public, psychologies, rhumatismes. Dossier de presse. Uniforme des assistantes sociales. Liste des élèves du territoire d'Outre-Mer. Liste de élèves des promotions 1944-1948. Congrès panaméricain des services sociales de Rio de Janeiro (1949). Frais de scolarités. Circulaires ministérielles sur le métier d'assistante sociale. Offre pour des chambres meublées. Renseignements sur l'entrée à l'école. Publicité pour le NESTROVIT préparation vitaminés pour le nourrisson. Liste des postes d'infirmières et d'assistantes sociales (1956).	1949-1956
1513 W 5	Liste d'élèves proposés pour le diplôme d'assistante sociale pour le département du Nord, de l'Oise, l'Aisne. Étudiantes pupilles de la nation. Correspondances avec le ministère de la santé, la direction de la santé de la préfecture de la Somme. Stages.	1943-1957
1513 W 6	Demandes d'entrée à l'école sans suite. Honoraires des professeurs. Factures de fournisseurs. Uniformes. Chaussures, pneus et chambres à air, bons de vêtements et tissus. Demandes de renseignements pour entrer à l'école. Achats d'ouvrages pour la bibliothèque. Correspondances.	1942-1947
1513 W 7	Frais de stages (1946-1947). Relation avec le ministère de la Santé. Correspondances avec la Direction de la Santé : fonctionnement de l'école, conférences du Dr MANS sur le service social, liste des cours, stages, liste d'affectation des élèves sortis de l'école (depuis 1942). Construction d'un	1942-1947

baraquement. Diplôme d'état : composition du jury, sujets, résultats.

1513 W 8	Procès-verbaux du Conseil d'administration. Correspondances avec les professeurs. Factures fournisseurs.	1946-1954
1513 W 9	Fonctionnement de la bibliothèque : abonnements à des revues. Fournisseurs : catalogues (mobiliers scolaires Delagrave, Matco).	1947-1962
1513 W 10	Stages dans des colonies de vacances. Correspondances avec les élèves et les anciennes élèves, bulletins de l'association des anciennes élèves (1948). Liste des anciennes élèves. Photos sans date d'une promotion. Correspondances diplôme d'état avec liste et résultats.	1948-1956
1513 W 11	Pédagogie : méthode pratique. Réunions de circonscription de l'aide sociale de la ville d'Amiens.	1975-1982
1513 W 12	Comité départemental de liaison et coordination des services sociaux de la Somme : procès-verbal de réunion.	1950-1984
1513 W 13	Association régionale des travailleurs sociaux : statuts, procès-verbal de réunion.	1972-1983
1513 W 14	Cahier de Henriette DURAND-PRELAT, notes de cours, documentation sur la génétique, couple et la famille, régulation des naissances, sexualité, morale, nourrissons.	1970-1975
1513 W 15	Association régionale des travailleurs sociaux (ARTS) : formations à l'aide psychosociale. Convention entre l'ERSS et l'ARTS pour l'occupation des locaux rue Albéric de Calonne. Projets de convention entre l'UPJV (Université de Picardie Jules Verne, Amiens) et l'ERSS. Statut du personnel de l'ERSS. Textes officiels et programme de formation (1980). Brochures de l'ERSS. Projets pédagogiques pour les années scolaires 1989-1993. Plans de l'école pour projets de transformations.	1972-1992
1513 W 16	Fiches individuelles des personnels administratifs et enseignants.	1942-2007
1513 W 17	Demandes d'agrément auprès du ministère de la santé. Comité consultatif : procès-verbal (1991-1997, 1999, 2007). Sujets de contrôles.	1971-2007
1513 W 18	N° 2 du journal de première année de l'ERSSP. Notes échangées entre Mme FLINOIS-PESCOPO et Mme DELIGNIERES. Ateliers mémoires de 4eme année (2002). CD-ROM pédagogique pour les étudiants de l'ERSSP. Relevés des heures de cours des professeurs (1951-1952). Liste des candidates au concours d'entrée (1970-1982). Admissions : composition du jury, sujets, liste des admis (1980-1985). Élèves entrées grâce à la promotion sociale (1978-1988).	1951-2002
1513 W 19	Évaluations de stages (1974-1979). Comité technique (1978-1982). Comité consultatif (1984-1988).	1974-1988
1513 W 20	Registre de délibérations du conseil d'administration (1969-1983). Registres de résultats d'examens (1945-1959, 1957-1965, 1963-1964).	1945-1983
1513 W 21	Grands livres : - 1975-1978 - 1979-1981	1975-1990

- 1982-1984
- 1985-1987
- 1988-1990.

1513 W 22 – 25	Fiches de renseignements sur les enseignants, formateurs, intervenants.	1997-2005
	1513 W 22 A à D.	
	1513 W 23 E à L.	
	1513 W 24 M à Q.	
	1513 W 25 R à Z.	
1513 W 26	Stages dans les colonies de vacances (1942-1954). Liste des professeurs et disciplines enseignées sans date. Programme de cours et support de cours de Mme Henriette DURAND-PRELAT, Règlement général de l'école (1959-1974).	1942-1974
1513 W 27	Bourses (1944-1947). Demandes de stages (1946-1948). Frais de stages (1946-1948). Offres d'emplois d'assistantes sociales (1964). Procès verbaux du conseil d'administration (1952-1960). Commission de passage en seconde année (1956-1961). Stages en colonies de vacances (1963).	1944-1964
1513 W 28	Journées d'études pour les élèves (1944-1956). Conseil de discipline : dossiers individuels (1987, 1997).	1944-1997
1513 W 29	Rapport et organisation sur le fonctionnement de l'école, réforme des études et projet pédagogique (1980-1982). Liste des professeurs et disciplines enseignées (1974-1981). Organigramme sans date. Notes de cours pathologie respiratoire sans date. Discours de rentrée (1980-1981). Formations des travailleuses familiales (1974-1978). Support de cours sur l'aide sociale à l'enfance et exercice pratique (1981). Support de cours et copies d'élèves : assistante sociale, droit du travail (1982-1983). Tableau récapitulatif des disciplines et des enseignant (1983).	1974-1983
1513 W 30	Fiche d'information sur l'ERSS diffusée par l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) (1970-1973). Mouvements sociaux. Évènement de mai 1968 : discours. Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception : affiches disjointes <sup>2</sup> , tracts. Coordination des élèves de service sociale (1977-1979) : tracts, publicités pour le journal anarchiste Germinal (1980), grève des étudiants, affiches, tracts.	1970-1980
1513 W 31	Activités syndicales des élèves : tracts, compte-rendu de réunion, affiches, correspondances des délégués des élèves avec d'autres écoles de service sociale (1971-1973), lettre de la directrice sur la situation personnelle d'une élève ("note destinée aux élèves de bonne volonté") [1971]. Formulaire de suivi des stages (1989-1990). Commentaire de la DRASS (Direction	1971-1995

---

<sup>2</sup> 1513 W\_CP\_30/1 : Comité pour la liberté de l'avortement et de la conception, journée d'action internationale.

1513W\_CP\_30/2 : Fédération Léo Lagrange, soirée débat avec le planning familial « La libération de l'avortement. Pourquoi ? Comment ? ».

Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) sur le projet pédagogique de l'école (1995). Projet d'accueil des stagiaires au sein de la direction des interventions sociales. Discours de la directrice pour les vœux. Séminaire de sociologie : notes manuscrites (1992). Rapport de fonctionnement (1991-1993). Formateurs de terrain : liste des intervenants emploi du temps (1992). Membres des instances : conseil de discipline, jury de recrutement (sans date). Liste des professeurs (sans date). Proposition de stage (1992). Comité consultatif : compte-rendu (1992). Rémunération des enseignants (1990). État des services accueillant des étudiants de première et deuxième année (1992). Calendrier des stages et emploi du temps (1992).

1513 W 32	Fonds d'aide aux élèves (1999). Session de formation sur le R.M.I. (Revenu Minimum d'Insertion) (1989). Notes et sujets de première, deuxième et troisième années (1995-1996)	1989-1999
1513 W 33	Photos de élèves et professeurs différentes sessions et 1998-1999. Tableaux de stages des élèves (1993-2004).	1993-2004
1513 W 34	IRCANTEC (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques), cotisation et déclaration annuelle des agents et des salaires : notices de déclaration, imprimés vierges et remplis (dont répertoire d'identification des personnes, demande de retraite), bulletin de situation de compte.	1975-1990
1513 W 35	Note de cours de Mme FLINOIS-PESCOPO dans le cadre de l'obtention d'un DEA (1992-1996). Projet pédagogique (1991-1992) : réponses aux remarques de la DRASS. Élaboration du plan de formation triennal : résultat d'enquête. Programme du stage mieux communiquer et se situer (1994). Rénovation du projet pédagogique (1993). Projet pédagogique, année scolaire 2002-2003. Brigitte GODARD : "L'action collective : une méthode d'intervention sociale stratégique" (1993), "Étude sur les réponses à l'urgence sociale" (1997).	1991-1997